

Concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) Externe, second concours interne

RAPPORT DU JURY - SESSION 2018

I. ELEMENTS STATISTIQUES :

Les seuils d'inscription des lauréats sur la liste principale (10.02 et 10.20) laissent entrevoir des capacités réelles permettant d'asseoir une formation professionnelle de qualité au centre Universitaire de Mayotte en vue d'une titularisation au bout de deux ans.

Admissibilité

Concours	Inscrits 2018	Absents	Présents		Postes offerts 2018	Barre d'admissibilité	Admissibles 2018
Externe	852	432	420	49.3%	150	7.40	298
- Mayotte	562	217	345	61.4%		7.40	231
- La Réunion	85	49	36	42.4%		7.40	33
- Paris	205	166	39	19.0%		7.40	34
2nd interne	173	82	91	52.6%	30	7.40	59
- Mayotte	139	56	83	59.7%		7.40	53
- La Réunion	6	3	3	50.0%		7.40	2
- Paris	28	23	5	17.9%		7.40	4
Total	1025	514	511	49.9%	180	7.40	357
- Mayotte	701	273	428	61.1%		7.40	284
- La Réunion	91	52	39	42.9%		7.40	35
- Paris	233	189	44	18.9%		7.40	38

Admission

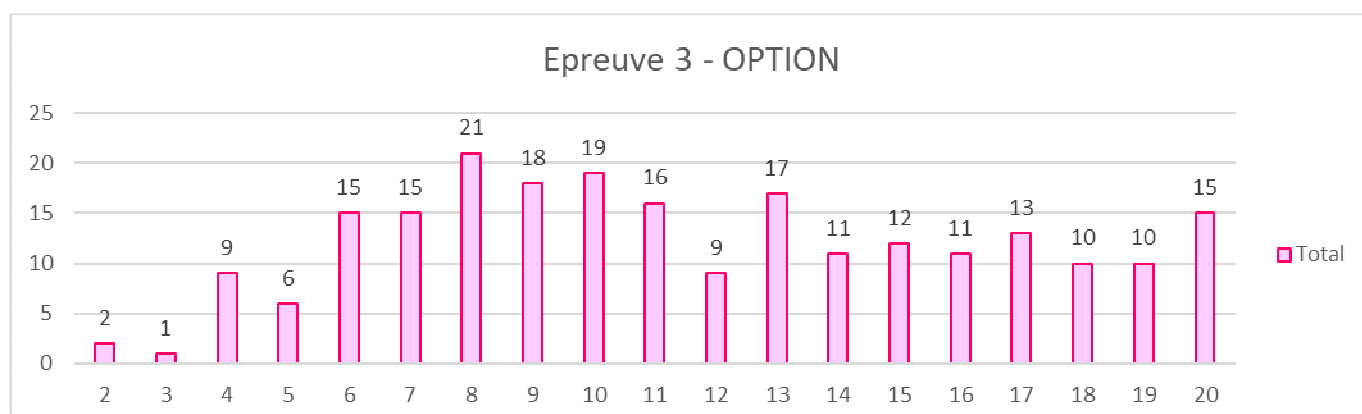
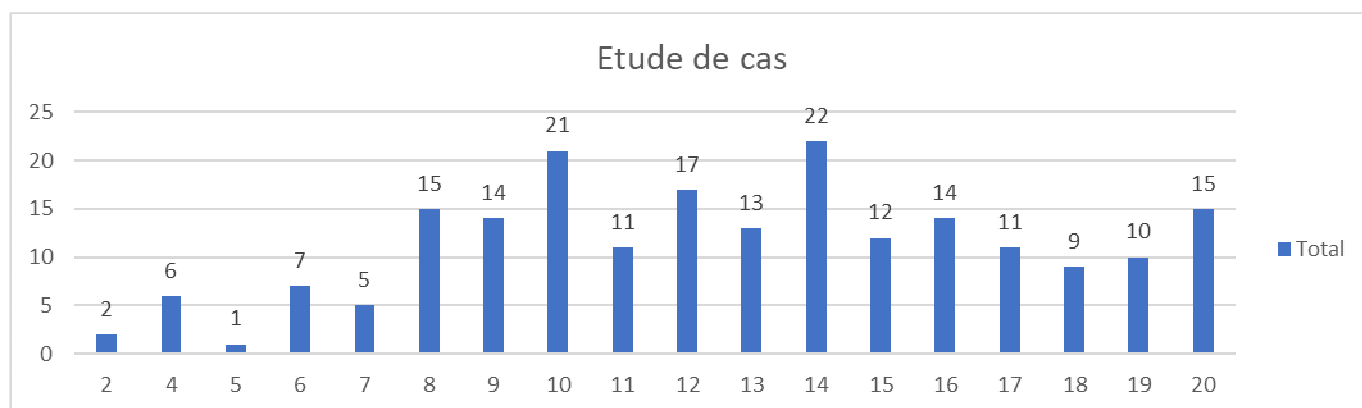
Concours	Admissibles 2018	Absents + Éliminés	Présents		Postes offerts 2018	Barre d'admission	Admissibles 2018
Externe	298	61	237	79.5%	150	100.25	137
- Mayotte	231	35	196	84.8%			102
- La Réunion	33	14	19	57.6%			16
- Paris	34	12	22	64.7%			19
2nd interne	59	10	49	83.1%	30	102.00	24
- Mayotte	53	8	45	84.9%			21
- La Réunion	2	2	0	0.0%			0
- Paris	4	0	4	100.0%			3
Total	357	71	286	80.1%	180		161
- Mayotte	284	43	241	84.9%			123
- La Réunion	35	16	19	54.3%			16
- Paris	38	12	26	68.4%			22

MOYENNES DES CANDIDATS ADMISSIBLES

	Français /20	MAT-SC-TECHO /20	Mise en Situation Pro /20	Etude de Cas /20	EPREUVE 3 /20
CONCOURS EXTERNE PUBLIC MAYOTTE	8.66	8.76	12.45	12.95	11.72
M.	8.18	9.54	11.14	11.77	10.85
MME	8.90	8.38	13.08	13.50	12.12
2ND CONC. INTERNE PUBLIC MAYOTTE	8.50	8.01	12.29	12.67	11.12
M.	7.65	8.99	11.78	11.78	10.27
MME	8.89	7.56	12.50	13.04	11.46
Total général	8.64	8.64	12.43	12.91	11.62

EPREUVE D'ADMISSION N° 3 : OPTION	Nbre	MOYENNE Mayotte – La Réunion - Paris
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE		
COURSE DE 1500 M	118	9.60
M.	63	9.49
MME	55	9.73
DANSE	36	9.11
M.	7	6.00
MME	29	9.78
LANGUES VIVANTES ETRANGERES		
ALLEMAND	2	19.00
M.	1	Absent
MME	1	19.00
ANGLAIS	98	14.22
M.	23	15.94
MME	75	13.74
ARABE	9	11.33
M.	4	11.00
MME	5	11.67
ESPAGNOL	38	13.30
MME	38	13.30
Total général	301	11.62

REPARTITION DES NOTES DES EPREUVES D'ADMISSION



EPREUVES D'ADMISSIBILITE

1.1. Epreuve de français langue et langage

❖ Connaissances communes aux épreuves 1 et 2 :

Connaissance des programmes pour l'école primaire, Maîtrise des programmes de collège

Les programmes de grammaire des cycles 3 et 4 ne sont pas maîtrisés : de nombreux candidats font état d'une réelle méconnaissance de règles simples qu'ils seront amenés à enseigner au cycle 2 et 3.

La connaissance des textes officiels est pourtant une *condition sine qua non* et elle doit se doubler de la capacité du candidat à reconnaître les compétences travaillées dans les supports, ce qui suppose donc de mettre en relation les contenus programmatiques, les compétences travaillées et les choix pédagogiques retenus.

Connaissance des contextes de l'école maternelle et de l'école élémentaire

Dans la partie analyse de corpus, peu de candidats ont lié les interrogations des textes sur les différentes postures des lecteurs à des savoirs didactiques.

Connaissance des cycles d'enseignement

Les candidats ne font pas le lien fait entre le corpus, la problématique et des éléments didactiques des cycles.

❖ Connaissances spécifiques à l'épreuve écrite de Français – langue, langage, culture :

1^{ère} partie, compréhension d'un texte didactique

Capacité des candidats à s'approprier le sens d'un texte par l'écoute et la prise de note

L'épreuve : Après lecture d'un texte de Anne Vibert, *extrait de Faire place au sujet lecteur en classe, conférence de mars 2011*, <http://eduscol.education.fr>, il s'agissait de répondre à un QCM.

Dans l'ensemble, la première partie (QCM) est la mieux réussie de l'épreuve. Il faut veiller toutefois à bien rappeler aux candidats que les réponses au QCM sont une restitution des éléments entendus dans le texte lu et non une réflexion à mener. Les réponses choisies dans le questionnaire doivent avoir été entendues durant la lecture du texte.

Beaucoup de candidats obtiennent une note correcte grâce à cette première partie.

Il faut être vigilant lors de la lecture de l'énoncé de la question. Certains candidats ont compris le texte mais une lecture superficielle de l'énoncé a entraîné des erreurs.

2^{ème} partie, Compréhension écrite et rédaction

Maîtrise de la langue française (correction syntaxique, morphologique et lexicale ; niveau de langue ; clarté d'expression). Capacité à produire une réponse construite et rédigée

Pour cette partie, l'épreuve proposait un corpus de trois textes (Gustave FLAUBERT, Madame BOVARY, 1857, 1, 6/ Jules VALLES, L'enfant, 1878/ Italo CALVINO, Si par une nuit d'hiver un voyageur, 1979 (traduction par Danielle Sallenave et François Whal, Paris, Seuil, coll. « Points Romans », 1995, traitant de la posture du lecteur. Il s'agissait d'en faire une synthèse structurée mettant en relief les différents types de lecteur tels qu'ils sont présentés par les auteurs.

Si les textes ont été globalement bien compris, des contresens ont été constatés quand les candidats n'ont pas réussi à appréhender les textes dans leur globalité et se sont bornés à extraire des passages décontextualisés.

Concernant, la mise en relation des textes, la plupart des copies témoignent d'un effort pour présenter une réponse construite. Mais l'artifice de composition prévaut parfois sur la progression dans l'argumentation.

La plupart des candidats a trouvé deux ou trois des idées attendues (rêve, évasion, oubli, vie par procuration, voyage dans le temps, dans l'espace, sentiments, sensations ; les attentes du lecteur -pour Flaubert vs Calvino-, le rapport physique, sensuel aux livres, le détachement de la réalité physique, le rôle initiatique de

la lecture...) et a réussi à croiser les textes, mais beaucoup n'ont pas repéré les enjeux des textes ou ont eu du mal à les développer. Il convient maintenant de les inciter, par quelques conseils, à éviter l'écueil du résumé ou de la paraphrase, soit par la juxtaposition soit par leur entrelacement dans un propos. En outre, on observe que beaucoup de productions peinent à dépasser la forme descriptive et à inscrire leur propos dans une dynamique argumentative.

On note des difficultés :

- à s'appuyer sur les idées des auteurs et à les articuler entre elles. Peu de citations expliquées ;
- à comprendre les textes : de nombreux contresens ont été observés ;
- à formaliser un plan, à analyser des textes. Des compositions souvent incomplètes ;
- la syntaxe et la qualité écrite des compositions posent problème au regard des attendus d'un futur professeur des écoles.

Problèmes de méthodologie de la discipline :

- problématique non traitée, peu de réflexion. De nombreux travaux ne sont pas construits et ne répondent pas aux attentes de l'épreuve.

De grosses difficultés dans la structuration de texte : avec une introduction, un développement constitué de parties et une conclusion. Il faut rédiger une introduction et amener une problématique.

Les plans les plus fréquents consistent à expliquer les textes les uns après les autres :

Ils ne sont pas correctement annoncés : ils devraient être développés dans une ou plusieurs phrases.

Il ne faut pas écrire directement le titre des axes, des parties : il ne s'agit pas de recopier le plan.

Il convient de ménager des phrases de transition ou conclusion partielle après chaque partie.

Trop souvent les devoirs ne comportent pas de conclusion.

Il faut revoir les connecteurs argumentatifs, les structures qui organisent le discours explicatif (tout d'abord, de plus ...), les liens de cause et de conséquence (tournures syntaxiques mal ou pas utilisées) et l'énonciation propre au devoir de synthèse.

Les phrases avec des subordonnées ne sont pas maîtrisées.

Attention au lexique de l'analyse littéraire, aux règles d'accords (sujet/verbe, groupe nominal, compléments du nom, participe passé).

L'utilisation des citations laisse aussi à penser que beaucoup de candidats ont oublié les règles (les normes) : une citation pertinente pour mener une réflexion. Beaucoup de copies enchaînent les citations très longues qui nuisent à la part de la réflexion.

Certains candidats n'ont aucune maîtrise de la syntaxe et de la langue.

Beaucoup trop de fautes d'orthographe, manque de connecteurs logiques.

En général, les productions manquaient d'analyse et de comparaison entre les textes.

Capacité à comprendre et à analyser des textes (dégager des problématiques, construire et développer une argumentation)

Les meilleures copies ont fait un effort de problématisation et étayé leur développement d'exemples concrets puisés à bon escient dans les textes.

Peu de candidats font une contextualisation pertinente des extraits et on note une insuffisance de culture générale. Il convient de savoir ce qu'est un texte littéraire et d'être capable de l'analyser selon ses caractéristiques propres.

Des difficultés à mener la réflexion sur la question donnée sans digression. La lecture des textes devrait être plus minutieuse. Une connaissance précise de chaque auteur n'est pas demandée aux candidats, toutefois une légère connaissance des auteurs classiques français est bien évidemment un plus. Toutefois la connaissance des genres littéraires est obligatoire, trop de candidats ont des lacunes à ce niveau.

La méthodologie de la synthèse n'est pas maîtrisée. Il faut regrouper les idées avec des axes de réflexion. Beaucoup trop de paraphrases.

Le vocabulaire de base de l'analyse littéraire doit être maîtrisé (image, métaphore, comparaison ...)

Il convient de citer correctement le texte (citation hors propos, trop longue ...)

Utiliser le vocabulaire pour persuader/convaincre et Il ne s'agit pas d'énumérer les idées du texte ou de résumer les textes.

Très peu d'analyse beaucoup de paraphrases.

Cette première partie de l'épreuve exige une bonne compréhension du corpus, l'aptitude à dégager une problématique à partir de textes variés, la capacité à construire une synthèse cohérente dans une syntaxe de qualité. Le développement doit faire état d'un cheminement de la pensée.

Il convient également de mobiliser à bon escient sa culture littéraire, qu'il faut de ce fait entretenir tout au long de la préparation, par des lectures littéraires variées.

3^{ème} partie, connaissance de la langue et approche didactique du français à partir de l'analyse de productions d'élèves.

Connaissances sur la langue, approche didactique, analyse de productions d'élèves.

Les candidats devaient répondre à des questions de façon argumentée, à une série de questions portant sur des connaissances ponctuelles, à procéder à des analyses d'erreurs-types dans des productions d'élèves, en formulant des hypothèses sur leurs origines ;

Les consignes sont souvent mal lues ou mal comprises, pour beaucoup de candidats la correction d'élève n'a pas été réussie car ils n'ont pas pris le temps de corriger, d'expliquer les fautes et de réécrire.

On constate de grosses lacunes dans la connaissance des règles d'accord qui est une connaissance de primaire, il y avait des fautes d'accords de genre, nombre et de couleur.

Rares sont les candidats qui ont pu donner des explications claires sur l'accord du participe passé ou la terminaison des mots féminins en [e]. Le recours aux règles d'orthographe précises ici indispensable, n'a pas été suffisamment utilisé. On ne peut que conseiller aux candidats de se doter de bons outils (grammaires de référence), de réviser méthodiquement toutes les notions de base et de s'entraîner très régulièrement. Beaucoup n'ont pas su analyser le texte avec les erreurs des élèves.

Quand il y avait des explications elles étaient erronées (ex : pour l'adjectif « déguisée »)

Ou les explications étaient ignorées (ex : règle d'accord pour les adjectifs de couleur)

Peu de connaissance en grammaire. Pas de connaissance en didactique du français.

Il faut consulter : *La grammaire méthodique du français, Riegel, Pellat, Rioul.*

Pour enseigner la grammaire, Roberte Tomassone.

Savoirs disciplinaires en grammaire, orthographe, lexicque et système phonologique.

Erreurs grossières en langue (accord GN/GV...) Les candidats doivent connaître la langue jusqu'au niveau collège, ce n'est souvent pas le cas. Beaucoup d'erreurs dans la troisième partie sur la question de conjugaison et de syntaxe de phrase. Le premier exercice sur les suffixes a été largement échoué, beaucoup n'ont pas compris la consigne, nombreux sont ceux qui ne savent pas précisément où commence le suffixe (ex: ils ont souligné -ment au lieu de -ement) et ils ne savent pas retrouver le nom correspondant, manque de vocabulaire.

Capacité à questionner des supports d'enseignement didactiques ou pédagogiques

Très peu de candidats ont su réécrire la phrase avec le connecteur "bien que" et faire la concordance des temps. De plus les candidats ne savent pas appliquer la concordance des temps.

Exercice de réécriture pour corriger les fautes, la leçon sur les accords des adjectifs de couleurs semblent être inconnue. Et beaucoup trop de candidat ont confondu l'adjectif "déguisée" avec le verbe et applique donc une règle d'accord erronée (soit quand deux verbes se suivent le second est à l'infinitif), il faudrait qu'ils s'entraînent davantage à faire des analyses grammaticales de phrases.

Cette deuxième partie de l'épreuve nécessite de solides connaissances grammaticales, lexicales et stylistiques. Celles-ci doivent se manifester par la clarté, l'exactitude et l'exhaustivité des réponses, l'utilisation d'une terminologie grammaticale, lexicale et stylistique exacte. Les réponses doivent être justifiées, de manière à faire état d'une réelle maîtrise de la langue.

Remarques générales

- le manque de qualité des écrits ;
- les erreurs de syntaxe, d'orthographe et de lexique ;
- les difficultés de compréhension, de synthèse et d'analyse critique ;
- les parties entières non traitées ;

Recommandations du jury

- développer une culture littéraire et en faire part dans son analyse de textes ;
- organiser son travail en respectant le déroulé de l'épreuve : éviter de traiter une partie avant une autre ;
- mieux se préparer à l'analyse de textes (connaissance des critères de réalisation) ;
- approfondir, lors de la préparation, les connaissances sur la langue (orthographe, grammaire, conjugaison) ;
- proposer un écrit lisible (prendre le temps de se relire) ;
- connaître les programmes de l'école primaire et mieux maîtriser les aspects didactiques et pédagogiques dans le domaine de la maîtrise de la langue.

Les candidats ont du mal à gérer le temps : ils rendent des travaux incomplets, bâclés.

Il est essentiel que les candidats comprennent qu'on peut tolérer des erreurs d'étourderie, de précipitation, mais qu'il n'est pas normal de trouver plus de dix fautes par page ! Nombre de correcteurs ont signalé des erreurs énormes, grossières et inadmissibles de la part d'un futur enseignant. Le candidat doit prendre la juste mesure de la nécessité de la correction de la langue ; il doit donc prendre le temps de relire sa copie intégralement uniquement pour s'assurer de la tenue de langue et de sa correction. Cette exigence, à note égale, peut faire la différence dans le cadre d'un concours où les choses se jouent parfois à très peu.

1.2. Epreuve de Mathématiques, sciences et Technologie :

❖ Connaissances communes aux épreuves 1 et 2 :

Connaissance des programmes pour l'école primaire, Maîtrise des programmes de collège

Il est rappelé que les différentes parties sont référées aux attendus des différents cycles d'enseignement. Les deux premières demandent la maîtrise des programmes du dernier cycle de l'école primaire et du premier cycle de collège. Certaines copies trop nombreuses montrent que certains candidats se présentent au concours de professeurs des écoles sans même maîtriser les notions qu'ils auront à enseigner à leurs élèves de primaire.

Connaissance des contextes de l'école maternelle et de l'école élémentaire

L'épreuve est volontairement contextualisée à Mayotte pour que les candidats trouvent du sens dans les questions posées. Si le jury n'attend pas des candidats qu'ils aient vécu à Mayotte, on relève trop de réponses déconnectées du sens commun qui interrogent sur les capacités de ces candidats à s'adapter aux représentations des élèves.

Connaissance des cycles d'enseignement

La troisième partie didactique de l'épreuve a questionné les attendus des programmes des cycles 2 et 3 ; c'était l'occasion de montrer la progressivité des apprentissages d'un cycle à l'autre mais trop peu de candidats ont présenté le recul nécessaire pour établir ce lien. Il aurait pourtant donné une bonne impression de cohérence que les correcteurs auraient prise en compte quand ils s'interrogeaient sur la compréhension du problème par le candidat.

Connaissance d'éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Il serait utile que les candidats réfléchissent sur l'approche par compétences qui permet pour la partie didactique de distinguer les connaissances, savoir-faire et attitudes des élèves sans se cantonner à un seul de ces domaines. Ainsi, dans la troisième partie, beaucoup de candidats ont simplement décrit les attitudes des élèves face à la tâche sans les référer précisément au cycle d'enseignement, à ce que les élèves doivent connaître et savoir-faire.

❖ Connaissances spécifiques à l'épreuve écrite dans les domaines mathématiques, scientifiques et technologiques :

1^{ère} partie, résolution d'un problème complexe

Connaissance des programmes de l'école ou du collège, connaissance d'éléments du socle commun (SCCCC) ; Capacité à rechercher, extraire et organiser l'information utile

Lire attentivement l'énoncé pour comprendre précisément ce qui est demandé. Beaucoup de candidats, par exemple, confondent « déficit absolu de précipitations saisonnières » et « déficit par rapport aux normales saisonnières ».

Un nombre trop important de candidats montrent un niveau alarmant en mathématiques, y compris sur des notions qu'ils auraient à enseigner à l'école élémentaire : pourcentages, conversion d'unités, manipulation des fractions, lecture de graphique. Une réduction de 30% sur une facture ne consiste pas à retirer $30/100 = 0,30$ EUR au montant initial de la facture.

De plus, la capacité de certains candidats à rechercher les données pertinentes dans les documents-supports interroge sur la façon dont ils enseigneraient à leurs élèves la résolution de problèmes numériques qui est transversale à l'ensemble des domaines du programme de mathématiques.

2^{ème} partie, résolution d'exercice compréhension écrite et rédaction

Maîtrise des savoirs disciplinaires des domaines mathématiques, scientifiques et/ou technologiques à l'école primaire ou au collège ; capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions

Beaucoup de candidats font étalage d'un présupposé savoir-savant comme le théorème de Thalès par exemple, mais ils ne savent pas l'utiliser correctement ce qui conduit parfois à des résultats aberrants. La plupart des candidats n'étaient visiblement pas préparés à des exercices sur la trigonométrie, les probabilités ou la programmation ; ces domaines appartiennent pourtant aux programmes du cycle 4 et ne doivent pas être négligés. D'autant qu'avec un peu de bons sens et de tâtonnement, ils auraient pu aboutir au résultat sans avoir à mobiliser des connaissances très poussées dans la résolution de ces exercices somme toute assez simples.

3^{ème} partie, approche didactique des mathématiques à partir de l'analyse de productions d'élèves. Capacité à questionner des supports d'enseignement didactiques ou pédagogiques, à formuler des hypothèses et à questionner les dimensions didactiques et/ou pédagogiques

Les candidats sont globalement capables de comprendre les réussites et les erreurs des élèves. Mais ils restent trop souvent dans le descriptif et n'entrent pas assez dans l'analyse des productions rapportée à des compétences explicites des élèves. De plus, ils noient trop souvent leur argumentation dans une littérature abondante qui ne permet plus d'apprécier la structuration de la réflexion du candidat ; le correcteur est alors obligé de valider une partie de la réponse par mots-clés sans pouvoir attribuer le maximum de points faute d'assurance sur la compréhension réelle du candidat. Certaines réponses sont aussi trop désorganisées sur la copie pour que le correcteur s'y retrouve ce qui pénalise le candidat.

S'engager dans un raisonnement, le conduire, l'exposer de manière claire et rigoureuse.

« Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement » disait Boileau. Le fait de ne pas référencer correctement les productions d'élèves à des connaissances ou compétences explicites introduit de la confusion dans de longs discours. Les réponses deviennent alors des circonvolutions autour du problème posé quand trois ou quatre phrases bien argumentées auraient suffi pour montrer qu'on a compris le problème et que l'on sait apporter des réponses précises.

Savoir argumenter, distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, faire preuve d'esprit critique.

Sur l'ensemble des parties, beaucoup de candidats ne montrent pas d'analyse réflexive sur leur propre production, à commencer par l'ordre de grandeur trouvé : un baobab de 1m de hauteur ... 1,25 mm de précipitations dans l'année à Mayotte ... une citerne de particulier d'un mètre de haut qui contient 9300 m³ et se vide en 4 jours d'usage domestique ... un débit cardiaque de 19000 litres de sang expulsé par minute (19 m³ !) ... n'ont pas alerté certains candidats sur l'invraisemblance de leur résultat. Il est recommandé de bien lire le contexte décrit dans l'énoncé pour évaluer à la fin si le résultat trouvé est au moins vraisemblable.

En conclusion, cette épreuve ne doit pas être appréhendée comme un examen scolaire où l'on va glaner à droite à gauche un maximum de points sur des connaissances éparses. Elle doit être abordée plutôt comme une production construite et bien présentée dans laquelle le candidat fait valoir ses arguments pour devenir un futur professionnel de l'éducation. Il faut s'y préparer par une bonne maîtrise des différents domaines mathématiques du cycle 4 mais aussi par un recul circonstancié sur les programmes qui devront être enseignés à l'école primaire. Cela nécessite non seulement de maîtriser soi-même les notions élémentaires mais aussi d'anticiper sur les éventuelles difficultés que rencontreront les élèves dans leurs apprentissages. Le jury attend donc moins une performance disciplinaire experte qu'un échange didactique argumenté entre un candidat et son examinateur.

2. EPREUVES D'ADMISSION

2.1. Mise en situation professionnelle

Préalable : le candidat doit connaître les modalités du concours : déroulement, durée et objet des épreuves.

a. EXPOSE

Ont été valorisés les candidats :

- conscients qu'il faut présenter un exposé construit et problématisé.
- qui ont présenté un plan pour leur exposé.
- qui ont bien pris en compte les questions posées.
- qui ont su s'appuyer à bon escient sur le corpus de documents proposé en dépassant l'exercice de la paraphrase.
- qui ont su enrichir leurs propos de connaissances ou/et d'expériences personnelles.

Ont été pénalisés les candidats :

- qui n'ont pas géré leur temps (exposé trop court ou inachevé car trop long).
- dont l'exposé n'était pas structuré.
- qui n'ont pas traité les questions posées.
- qui se sont limités à la paraphrase des textes proposés.

b. ENTRETIEN

Ont été valorisés les candidats :

- témoignant d'une bonne connaissance du système éducatif, des textes officiels (programmes et socle commun de connaissances de compétences et de culture).
- faisant preuve de connaissances didactiques et pédagogiques.
- qui ont réussi à se projeter dans le métier d'enseignant.
- qui ont su faire preuve d'adaptabilité, notamment en se remettant en question.

Ont été pénalisés les candidats :

- n'ayant pas préparé l'épreuve de manière générale et qui ne maîtrisent pas les connaissances et les compétences minimales attendues pour ce concours.
- témoignant d'une absence de connaissances d'ordre didactique et pédagogique.
- méconnaissant les textes officiels, ignorant parfois jusqu'à l'existence des programmes.
- témoignant d'un manque de connaissances et de références concernant le premier degré (organisation, caractéristiques des élèves). Ce point concerne essentiellement des candidats issus du second degré.

2.2. Etude de cas concernant la connaissance du système éducatif et la dimension éthique du métier de professeur des écoles

Cette commission était composée de personnes occupant divers postes à responsabilités : Maîtres formateurs, conseiller pédagogiques, inspecteurs de l'éducation nationale

Référence aux textes : Rappel : « L'épreuve vise à évaluer les connaissances du candidat sur le système éducatif français et ses particularités à Mayotte et plus particulièrement sur l'école primaire (organisation, valeurs, objectifs, histoire et enjeux contemporains) sa capacité à se situer comme futur agent du service public (éthique, sens des responsabilités, engagement professionnel) ainsi que sa capacité à se situer comme futur professeur des écoles dans la communauté éducative».

Concernant la nature de l'épreuve :

Globalement les candidats ont montré des bonnes capacités à répondre aux sollicitations du jury. Il semble que les candidats étaient plus à l'aise aux épreuves orales. On a pu même noter des candidats souriants, capable d'argumenter leurs propos avec du bon sens en s'appuyant sur les textes fournis dans le dossier, en illustrant leur propos par des exemples concrets et suivant un plan qu'ils ont annoncé en amont. On peut en déduire que pour cette deuxième session, il y a eu chez des nombreux candidats, une préparation sérieuse, il reste cependant à approfondir les notions et le sens des valeurs qui fondent le service public d'enseignement.

Remarques concernant la dimension éthique du métier :

Dans leur grande majorité, les candidats répondent aux questions relatives aux obligations de l'enseignant vis-à-vis de l'assiduité et de la ponctualité, ainsi que le contrôle de l'absentéisme des élèves

Les notions de laïcité et de mixité sont à approfondir. Le statut de l'enseignant, représentant de l'état français sur le territoire et transmetteur de valeurs républicaine, ne souffre aucune ambiguïté.

Si les candidats comprennent dans l'ensemble les valeurs de l'Ecole, ils ne connaissent pas ou peu les textes et documents institutionnels qui y sont rattachés : Par exemple, la charte de la laïcité, le référentiel des compétences du métier des professeurs des écoles, les priorités du référentiel de l'éducation prioritaire, etc.

Défaillance chez certains candidats à souligner :

Malheureusement, il y a encore quelques candidats qui se présentent au concours avec peu de connaissances sur le système éducatif français et ne prennent pas le temps de se renseigner sur l'état de l'enseignement à Mayotte.

- Méconnaissance importante des acteurs du système éducatif (RASED, UPE2A, ATSEM, ...)
- Méconnaissance de la chaîne hiérarchique (IEN, DAASEN, Vice-recteur, ...)
- Méconnaissance des instances de l'école, notamment le conseil Ecole/ Collège, le conseil des maîtres, le conseil d'école.

La maîtrise insuffisante du français chez certains candidats est préjudiciable : Ils survolent les documents, ne les comprennent pas en profondeur, ne peuvent pas les exploiter, s'expriment avec difficulté, évacuent les questions par «je ne sais pas», voire un haussement d'épaule.

Certains candidats, ne comprenant pas les questions posées, ont tendance à répondre à côté ou demandent une reformulation.

De façon générale, on déplore le manque de préparation de certains candidats. Ils ignorent même ce qu'on attend d'eux pour cette épreuve, et pour pallier ce manque, ils cherchent à paraphraser en relisant des passages entiers des documents.

2.3. Epreuve au choix

2.3.1. Education physique et sportive :

a. COURSE 1500 mètres

<u>Pratique physique</u>	<u>Entretien</u>
<ul style="list-style-type: none">• Niveau acceptable des candidats au 1500m. Aucun abandon, très peu de candidats ont fini hors barème contrairement à l'année passée.• Dans l'ensemble, les candidats ont bien géré leur course. (Peu d'entre eux sont partis trop vite ou trop lentement).• Pratiquement tous les candidats avaient une tenue acceptable et en adéquation avec ce type d'épreuve.• Aucun d'entre eux n'a couru avec des pointes.• La plupart des candidats ne sont pas préparés correctement à l'épreuve physique avec la réalisation d'un programme d'entraînement spécifique à ce type d'effort... De fait, ils ne peuvent pas justifier leurs résultats. Les notions d'échauffement, d'entraînement et de physiologie de l'effort ne sont pas maîtrisées.• Peu de candidats ont réalisé un échauffement efficace, par exemple en réalisant plusieurs tours de terrain qui auraient permis de solliciter plus rapidement la filière aérobie.• Beaucoup de candidats doivent revoir leur technique de course (crispation du haut du corps, foulées trop petites, corps en avant ou en arrière, tête orientée vers le sol, le talon touche le sol avant la plante du pied...).• Échauffement général standard.• Présence de l'essentiel (activation cardio pulmonaire, mouvements + ou – gammes générales, mobilisations articulaires, autant membres supérieurs que membres inférieurs, étirements) préparatoire à une activité physique• Temps d'échauffement mal géré, impression de trop long sans savoir quoi faire, temps d'inactivité parfois.• Peu d'échauffement spécifique avec par exemple préparation cardio avec footing à 60% de VMA sur un temps de 6 à 10 minutes, gammes, lignes droites à allure de course pour mémorisation foulée (rapport amplitude/fréquence), étirements actifs plutôt que passifs...• Tous les candidats connaissent la distance de 1500m et ont une connaissance à minima du temps correspondant à leur allure de course.• Stratégie de course plutôt basée sur la régularité, ou pas toujours de stratégie, une certaine confusion	<ul style="list-style-type: none">• De manière générale, la préparation à l'entretien est insuffisante. Présentation orale insuffisamment préparée, justification de choix peu pertinents, manque d'analyse des points forts et points faibles, absence d'un plan avec fil rouge permettant d'aborder tous les champs.• Les connaissances de candidats restent trop souvent parcellaires et inégales en ce qui concerne les textes officiels qui organisent l'éducation physique dans le premier degré (par exemple plusieurs candidats n'ont pas été capables de préciser à quel champ d'apprentissage était rattachée l'APSA Athlétisme)• De même, les connaissances des candidats sur le développement de l'enfant de cette tranche d'âge sur les plans cognitifs, sociaux et moteurs sont insuffisants.• De même en ce qui concerne les filières énergétiques et les connaissances physiologiques.• Peu de candidat ont été capables d'argumenter sur le rôle du maître (Par exemple : Il doit être actif et disponible pour réguler la séance, il dispose de solutions pour simplifier ou complexifier ce qu'il a proposé en fonction des ressources, des besoins et des niveaux des élèves...).• Peu de candidats étaient capables de retranscrire des plans structurés de séance d'EPS englobant des temps de travail en classe, avant et après la séance, au service des apprentissages en EPS et de manière transversale dans les autres disciplines.• Excepté Usain Bolt, les candidats n'avaient aucune référence à des personnalités marquantes de l'athlétisme ni de notion des principaux records, ni de connaissances sur les événements mondiaux exceptés les J.O.• Il faut que les candidats s'interrogent sur leurs pratiques physiques personnelles ou celle que l'on encadre pour en retirer des éléments pour soi-même et son enseignement. Faire appel à l'analyse de ses expériences positives ou négatives dans le domaine des pratiques physiques afin d'en retirer des éléments de réflexion, d'analyse et d'action pour son enseignement. Il est donc difficile de faire des liens avec le milieu scolaire quand ces notions ne sont pas vécues ou appliquées à soi-même. La référence avec sa pratique personnelle constitue un point d'appui mais pas suffisamment exploité.

avec la course d'endurance.

- Si l'endurance c'est de la régularité du début à la fin de la course, pour les 1500 mètres, il s'agit d'une gestion d'effort intense qui selon l'athlète sera soit progressivement accélérée, soit se composera d'un départ rapide, une allure spécifique et le maintien de cette allure puis une recherche d'accélération en fin de course selon les capacités dont on dispose et pas systématiquement sur le dernier tour.
- Observation de départs rapides sous l'influence des allures des autres candidats, effet « compétition » et ralentissements imposés par l'essoufflement, le travail lactique.
- Des finis pour certains candidats avec une accélération sur les derniers 100 ou 200m
- Candidats volontaires, attitude engagée et sérieuse, envie de bien faire, une majorité sans dépassement de soi mais assurant l'objectif fixé, ce qui témoigne d'une connaissance de soi (temps prévu et temps réalisé) avec une estimation sur la base du vécu, mais peu de prise de risque. Une attitude très positive et volontaire des participants, même chez les plus faibles, alors qu'ils obtiennent une note inférieure par rapport aux candidats dispensés.
- Pas de bonnes performances, temps très moyens
- Pas ou peu de récupération après l'effort (l'épreuve pour eux est terminée)
- Cette épreuve du 1500 mètre est une activité qui nécessite une condition physique préalable et un entraînement régulier tout au long de l'année. Plus l'évaluation diagnostique sera faible ou insuffisante, plus longue sera la préparation. Cette première évaluation s'appuiera sur un test d'épreuve ou un temps de course ou un test VMA (valeur maximal aérobie), ce qui permettra de mettre en œuvre une préparation spécifique avec un minimum de quatre mois. Il serait préférable de démarrer plus tôt la préparation ce qui permettrait de mieux gérer sa course. Il est préférable de s'entraîner sur piste avec des repères fiables. S'entraîner autant que possible au stade est essentiel pour juger les distances et le temps réalisé et espérer améliorer sa performance. L'entraînement sur des parcours naturels permet de diversifier l'entraînement et éviter la monotonie. Il est nécessaire de connaître la technicité du 1500 mètre en se rapprochant des spécialistes, ce qui devrait permettre de s'entraîner en réalisant des fractionnés, un travail de VMA à des intensités et des durées d'effort variées.
- Le projet de course pourrait figurer dans un « carnet d'entraînement » où seraient inscrits les étapes progressives en partant de l'évaluation diagnostique, les progrès réalisés, les difficultés

- Les vertus éducatives et la place de l'EPS sont citées mais les arguments sont plutôt parcellaires, les grands enjeux et les champs d'apprentissage sont peu évoqués, trop de généralités et peu d'explications.
- Identifier les élèves auxquels on s'adresse. La prise en compte de leur niveau de développement aux plans cognitif, moteur, relationnel et affectif et des modes d'apprentissages à privilégier revêt une grande importance pour faire des propositions de mises en œuvre réalistes
- Chez les meilleurs candidats, les propositions sont argumentées et reliées aux programmes et socle commun. Un projet d'apprentissage réel présente les liens transversaux entre les activités proposées.
- Notions de distances, de temps, mal intégrées. Les candidats ne font pas assez souvent appel au bon sens.
- Erreurs et méconnaissances réhébilitaires sur le développement de l'enfant, sur la connaissance des capacités motrices des élèves, les compétences à développer, les principaux contenus des programmes...
- Lire et analyser le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et l'ensemble des programmes
- Se rendre dans des classes pour y observer des séquences d'EPS pour bien connaître la réalité de la mise en œuvre de l'EPS en termes de contenus d'enseignement, de gestion de groupes, d'espaces, de temps et de matériel.
- Travailler sa préparation à l'entretien, s'entraîner, soigner une présentation rigoureuse avec un plan, écrire la trame de son oral... avoir une démarche de construction de son oral, utiliser une terminologie spécifique adaptée, répondre de manière argumentée...
- Quelques très bons candidats qui maîtrisent à la fois les connaissances sur la préparation au 1500m, les filières énergétiques ou l'athlétisme et le programme de l'EPS dans le premier degré avec la contribution de cette discipline au S4C.
- Ne pas faire l'impasse d'une lecture approfondie des documents définissant l'épreuve EPS, les attentes sont clairement présentées.
- Une lecture des textes officiels permettra de mieux approfondir les programmes de l'école primaire, notamment en EPS, mais aussi le socle commun de connaissances et de compétences. Cette lecture doit être suffisamment approfondie pour permettre au candidat de justifier ses propositions didactiques au regard des textes.
- Une préparation en amont permettrait de mieux

<p>rencontrées en fonction du terrain d'entraînement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion de la préparation : si une blessure subvenait en pleine préparation avant le CRPE, il faut, si possible, entretenir la fonction cardio-respiratoire par des activités comme la natation, le vélo ou le rameur. • Connaissance de l'épreuve : il importe, comme pour tout concours ou examen, de prendre connaissance des rapports de jury du CRPE pouvant contribuer à une meilleure préparation. 	<p>appréhender les activités athlétiques et les autres APSA</p> <ul style="list-style-type: none"> • La démarche de préparation à l'entretien est primordiale <ul style="list-style-type: none"> - Structurer l'exposé en se référant aux critères proposés dans le texte du concours et annoncer le plan au jury. - Une analyse critique de sa préparation doit être réalisée pour démarrer l'entretien et ainsi mettre en exergue les contraintes, les difficultés, les interrogations, les progrès. - Observer une classe d'élèves en cycle de course longue pourrait faciliter le réinvestissement ou la réflexion. - Argumenter et justifier toutes les idées avancées. - Se préparer à l'entretien : se filmer, avoir des observateurs, soigner sa diction, son rythme. Apprendre à parler clairement avec un débit contrôlé et une fluidité - Connaissances des élèves : il est nécessaire de s'interroger sur les capacités motrices des élèves de l'école primaire.
---	--

b. DANSE

Pratique physique	Entretien
<p>Les prestations physiques sont d'une manière générale, bien plus faibles que les oraux.</p> <p>Incompréhension pour beaucoup de candidats sur les attentes de la prestation physique : solo DU candidat pour mettre en valeur SES propres qualités de composition et de motricité chorégraphiée.</p> <p>Beaucoup ont présenté un aperçu de leur façon d'aborder la danse en classe sous forme de chorégraphie d'un enseignant face à sa classe.</p> <p>Relire le rapport du jury attentivement en tenant compte des remarques et des attendus.</p> <p>Manque de mise en scène qui pourrait venir compléter le propos de certaines présentations chorégraphiques (accessoire ou costume ou objet d'appui)</p> <p>Utiliser les apports des danses locales pour aller vers un autre style de danse, afin de montrer son pouvoir d'ouverture culturelle pour la suite.</p> <p>Exemple : partir du Chigoma pour aller vers la danse contemporaine</p>	<p>La note d'intention est en fait un argument qui contextualise le solo dansé proposé au jury. Beaucoup de candidats ont compris qu'il fallait expliquer sur ces quelques lignes leur intention en danse face aux élèves, or, cette présentation doit introduire l'histoire dansée par le candidat.</p> <p>Il est nécessaire que les candidats argumentent leurs présentations orales aussi bien en tant que danseur (pourquoi ce choix de « pas » dans telle ou telle danse ?) mais aussi en tant que chorégraphe (quel choix de mise en scène, de musique, et pour mettre en avant quel propos ?).</p> <p>Le candidat doit être force de proposition en ouvrant sur les situations d'apprentissage lors des échanges. Il doit avoir des idées pour proposer cette APS sur les cycles 1, 2 et 3. Avoir réfléchi sur l'apport de cette activité plutôt qu'une autre en EPS, et pouvoir proposer une piste de transdisciplinarité au niveau de son enseignement futur.</p>

2.3.2. Langue vivante étrangère :

Constat :

Le jury a noté des disparités de niveau importantes entre les candidats, et ce, quelle que soit la langue vivante étrangère choisie (anglais, espagnol, arabe ou allemand). En effet, quand certains candidats atteignent ou dépassent aisément un niveau B1 attendu (quelques candidats brillants se situent à un niveau C1/C2), d'autres ont un niveau de langue nettement insuffisant en A2.

De manière générale, on constate une augmentation du niveau global des candidats et une meilleure préparation à l'épreuve

Toutefois le jury a regretté chez certains candidats une absence totale de culture générale et des connaissances linguistiques trop approximatives ou trop lointaines entraînant un manque de fluidité et des productions orales erronées.

Conseils :

- Les candidats se doivent d'acquérir ou de réactiver une base solide de connaissances linguistiques (maîtrise du lexique usuel, maîtrise de la syntaxe simple et des temps verbaux) et culturelles (géographie, histoire, littérature, peinture, cinéma, médias, société, nouvelles technologies et bien entendu éducation et école ...).

- Concernant la présentation du document, on conseille aux candidats d'être plus rigoureux dans leur organisation. Il est important de déterminer la nature et la source du document, d'en analyser le titre, de penser à une problématique claire afin d'être en mesure de proposer une synthèse critique et non pas un collage d'éléments du texte menant inévitablement à la paraphrase. Il convient aussi d'éviter les énumérations souvent hasardeuses et de privilégier une présentation structurée (présence de connecteurs logiques et de transitions entre les différents points abordés).

- Quant à l'exercice de lecture, il ne faut pas le négliger et soigner la prononciation, l'accentuation, la fluidité et enfin le respect de la ponctuation et de l'intonation.

- l'entretien : Le jury n'est pas tenu de donner du vocabulaire pendant l'épreuve orale. Chaque candidat est censé préparer au préalable une liste lexicale consistante concernant sa pratique professionnelle (présente ou future) ainsi qu'un nombre suffisant de phrases d'amorce, d'expressions, de relance et de connecteurs logiques et temporels pour rendre sa production cohérente. Les candidats doivent veiller à se détacher de leurs notes et penser à regarder les membres du jury.

En outre, de manière plus générale, le jury conseille aux candidats de s'exercer sur des textes. L'annexe à l'arrêté du 19 juillet 2016 est précise : extraits de roman, de nouvelle, articles de presse, textes documentaires pour la jeunesse.

- Visionner des vidéos en VO sous titrées est un bon moyen de développer la compréhension.

- Familiariser l'oreille par l'écoute d'audio-livres.

- Lire à haute voix et s'entraîner à présenter un texte sont des exercices à la portée de tous.

Certains textes peuvent s'avérer plus motivants que d'autres ou avoir plus de sens aux yeux du candidat ; il est important que ce dernier sache où ses centres d'intérêts le mènent afin d'effectuer le choix le plus pertinent.

S'agissant d'une épreuve orale, qui plus est de langue vivante, le jury accorde beaucoup d'attention à la qualité de la diction et à la fluidité de l'échange. Le niveau attendu du candidat est celui d'un utilisateur indépendant B1 (ou niveau seuil) du cadre européen commun de référence pour les langues. Pour aider les candidats, le jury a souhaité mettre à leur disposition la grille d'auto évaluation de ce niveau :

* Comprendre - Écouter : Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.

* Comprendre - Lire : Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.

*Parler - Prendre part à une conversation : Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).

* Parler - S'exprimer oralement en continu : Je peux m'exprimer de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions. o Écrire : Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.

3. CONCLUSION

A l'évidence, le jury a constaté une bien meilleure préparation des meilleurs candidats. Des préparations ont été organisées spontanément dans différentes circonscriptions et établissements scolaires et l'effet s'en est ressenti tout au long des épreuves. Le contraste est cependant saisissant entre les meilleurs candidats dont les moyennes sont supérieures à 14/20 et les candidats qui se présentent sans aucune préparation.

Lire le rapport du jury de la session précédente s'est avéré un avantage, ne pas connaître les textes régissant le concours a vite été un handicap.

S'agissant d'un cours de recrutement de futurs enseignants, la sélection ne se limite pas à la vérification d'un certain nombre de connaissances. Insérer son action future dans un cadre réglementaire, s'inscrire dans le projet académique, prendre en compte les directives nationales, concevoir un enseignement qui tienne compte des particularités du territoire et de ses enfants ont constitué un fil rouge auquel tous les jurys de toutes les épreuves se sont référés.

La capacité à organiser, concevoir et mettre en œuvre un enseignement, celle de transmettre des valeurs laïques et républicaines et à se les appliquer à soi-même, la présentation des pièces justificatives dans les délais réglementaires, la ponctualité, la structuration des écrits et des exposés, l'échauffement, l'exposé d'un plan sont autant d'éléments qui révèlent les prédispositions des candidats, nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant.